Envoyé en préfecture le 30/01/2026
Reçu en préfecture le 30/01/2026
Publié le
ID : 029-200059798-20260129-CM2601_01-DE

SAINT-THÉGONNEC LOC-ÉGUINER
SANT-TEGONEG LOGEGINER
DALC'H MAD ATAO !

CONSEIL MUNICIPAL
SAINT-THÉGONNEC LOC-ÉGUINER

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 29 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six, le jeudi 29 janvier à vingt heures, le Conseil municipal de Saint-Thégonnec Loc-Éguiner, légalement convoqué le vingt-trois janvier par Mme Solange CREIGNOU, Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique, à la salle du Conseil Municipal de SAINT-THÉGONNEC LOC-ÉGUINER, sous la présidence de Mme Solange CREIGNOU, Maire.

Étaient présents : Solange CREIGNOU, Yvon POULIQUEN, Gaëlle ZANEGUY, Josselin BOIREAU, Émilie MESSAGER, Hervé GUEVEL, Martine RECEVEUR, Patrick LE MERRER, Carolyn ENGEL-GAUTIER, Françoise RAOULT, Viviane LE BIHAN, Hélène RUMEUR, Sylvie SOVRANO-CHELLOUG, Jocelyne JEZEQUEL-PROUFF, Martine MADEC, Claude CRAS, Françoise GALLOU, Stéphane LOZDOWSKI, Jean-Pierre CHEVER, Anne FILLET, Sébastien GERARD.

Absents excusés : Youcef TERZI (pouvoir à Patrick LE MERRER), Bénédicte COMPOIS-BRISELET (pouvoir à Gaëlle ZANEGUY), Gaël LANOE, Corentin DERRIEN

Conseillers : En exercice : 25 Présents : 21 Votants : 23 Quorum : 13

Emilie MESSAGER a été élue secrétaire de séance. RAPPORTEUR : Solange CREIGNOU

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT AU TITRE DE LA DETR ET DSIL – RENOVATION ENERGETIQUE DU CENTRE DE L'ENFANCE TI GLAS, CODE CM2601_01

Mme le Maire informe le Conseil Municipal de la possibilité de déposer un dossier de demande de subvention avant le 31 janvier 2026 au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) et de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) pour les projets de l'année 2026.

La rénovation thermique des bâtiments communaux en vue de la transition énergétique et du développement des énergies durables constitue la première priorité de la campagne 2026 des fonds DETR et DSIL.

Le projet de rénovation énergétique du centre de l'enfance Ti Glas entre pleinement dans ces objectifs. Mme le Maire rappelle que le Conseil municipal a voté une délibération le 6 novembre 2025, autorisant le Syndicat Départemental d'Energie du Finistère à lancer une consultation pour retenir un cabinet de maîtrise d'œuvre. La mission de maîtrise d'œuvre débutera en avril 2026 et sera suivie d'une phase de travaux dont le démarrage est envisagé fin 2026.

Aussi Mme le Maire propose de solliciter une subvention au titre de la DETR et DSIL concernant l'opération de rénovation énergétique de Ti Glas. Le coût prévisionnel global de l'opération est estimé à 750 000 € HT, incluant la mission de maîtrise d'œuvre, selon le chiffrage du bureau d'étude ACTIS ayant réalisé des études énergétiques préalables.

Mme le Maire propose donc de solliciter une subvention de 375 000 € au titre de la DSIL et 225 000 € au titre de la DETR, et d'adopter le plan de financement prévisionnel ci-dessous, celui-ci pouvant toutefois être révisé selon les attributions de subventions.

Envoyé en préfecture le 30/01/2026
Reçu en préfecture le 30/01/2026
Publié le
ID : 029-200059798-20260129-CM2601_01-DE

DEPENSES	€ HT	RECETTES	Taux	€ HT
Maîtrise d'œuvre et études	80 000 €	DSIL	50 %	375 000 €
Travaux	620 000 €	DETR	30 %	225 000 €
Aléas	50 000 €	Autofinancement	20 %	150 000 €
HT	**750 000 €**	**HT**	**100 %**	**750 000 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Adopte le projet ainsi présenté relatif à l'opération de rénovation énergétique du Centre de l'enfance Ti Glas**
- **Approuve le plan de financement prévisionnel présenté et autorise Mme le Maire à solliciter les subventions auprès des services de l'Etat au titre de la DETR et de la DSIL.**

Pour copie conforme au registre,

À Saint-Thégonnec Loc-Éguiner, le 29 janvier 2026

Le Maire, Solange CREIGNOU

Emilie MESSAGER, secrétaire de séance

Commune de Saint-Thégonnec Loc-Eguiner (29410)